



RAPPORT
DES ACTIVITÉS
DU CRDSC

2015
2016

CENTRE DE RÉGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU CRDSC
DAVID DE VLIÉGER / 31 JUILLET 2016





Table des matières

À propos du Centre.....	02
Message du président du Conseil.....	03
Message de la chef de la direction.....	04
Faits saillants de 2015–2016.....	05
Activités du Secrétariat de règlement des différends 2015–2016.....	10
Statistiques du tribunal 2015–2016.....	11
Rapport du vérificateur et états financiers.....	16
Conseil d'administration.....	27
Membres du personnel.....	28
Arbitres et médiateurs.....	28

Un sommaire du plan stratégique de 2016–2020
se trouve à la fin du présent rapport.

AVIS :

Toutes les photos de ce Rapport annuel ont été achetées sur
des sites Internet offrant des banques de photos libres de droits.
Toute ressemblance avec des athlètes réels est fortuite.



À propos du Centre

Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « Centre » ou le « CRDSC ») a été créé en mars 2003 par une loi du Parlement, la *Loi sur l'activité physique et le sport* (la « Loi »). Le Conseil d'administration du Centre (le « Conseil »), composé d'administrateurs bénévoles, a le mandat de diriger le Centre et de superviser ses activités. Les membres du Conseil sont nommés par la ministre des Sports et des Personnes handicapées.

Le présent rapport fait le point sur les opérations du Centre et évalue les résultats de ses activités pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 (la « période »).

MANDAT STATUTAIRE

Le Centre a pour mission de fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une assistance en la matière.

ÉNONCÉ DE VISION POUR 2016–2020

Une culture d'équité, d'intégrité et de respect est prônée dans le sport canadien et au-delà.

ÉNONCÉ DE MISSION POUR 2016–2020

Le Centre vise à exercer son leadership mondial dans la prévention et le règlement des différends tout en favorisant une culture d'intégrité, d'équité et de respect au Canada.

HISTORIQUE ET PROFIL DE L'ORGANISATION

Le Centre a été établi afin d'offrir à la communauté sportive du Canada les outils dont elle a besoin pour prévenir les différends et, lorsque ces différends sont inévitables, pour les régler.

À la suite de vastes consultations dans le milieu sportif et d'une collaboration entre plusieurs organismes de sport importants du Canada, le programme provisoire ADRsportRED a été lancé en janvier 2002, comme prédécesseur du Centre, afin d'offrir à la communauté sportive des services de règlement des différends au niveau national.

Lorsque la *Loi sur l'activité physique et le sport* a reçu la sanction royale en mars 2003, le Centre a été officiellement constitué en tant qu'organisme indépendant ayant pour mission de fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends (RED) sportifs. Le Centre a ouvert ses portes officiellement en avril 2004 et a également pris la responsabilité en juin 2004 d'entendre tous les dossiers reliés au dopage au Canada.

Le Centre a un effectif de cinq personnes à temps plein, une liste de 44 arbitres et médiateurs professionnels, et un Conseil d'administration de douze membres. En moyenne, le Centre traite tout près de 45 dossiers par an, dont la moitié environ sont reliés à des affaires de dopage. Outre les activités du Tribunal, le CRDSC gère un Centre de ressources pour la prévention des différends fournissant aux membres de la communauté sportive canadienne des outils pour aider à prévenir et réduire l'incidence ou la gravité des différends sportifs.



Message du président du Conseil d'administration

C'est avec plaisir que je présente mes salutations au nom du Conseil d'administration du Centre. Avec les progrès réalisés par le Centre sur de nombreux fronts, ma première année à titre de président de ce Conseil a passé à toute vitesse.

Sept nouveaux administrateurs ont fait leur entrée au conseil en très peu de temps et les craintes que nous avons pu avoir face à ce qui nous apparaissait comme un défi, ont vite été dissipées, car le nouveau conseil n'a pas tardé à se souder et s'est rapidement mis au travail. L'organisation d'une conférence conjointe avec le Tribunal arbitral du sport et l'élaboration d'un nouveau plan stratégique ont été des stimulants propices à l'intégration des nouveaux administrateurs, et ont engendré le respect et la collégialité nécessaires pour former un conseil d'administration efficace.

Je suis très fier du Plan stratégique de 2016–2020 que le Conseil a récemment adopté. Il énonce clairement les priorités que le Centre a établies pour les quatre prochaines années. Outre un engagement à assurer la prestation des meilleurs services d'un tribunal qui soient, contrebalancé par un Centre de ressources qui, idéalement, permet d'éviter que de nombreux différends progressent jusqu'au niveau du Centre, le Plan approuve un engagement à contribuer à la mise en place d'un programme « ombuds » pour le sport au Canada. L'idée avait été lancée pour la première fois en 2000 et je pense que le moment est propice pour créer un tel programme dans le milieu sportif canadien. Nous prenons donc la tête d'un groupe de travail qui est chargé de définir les besoins, la portée et les limites d'un éventuel programme de la sorte.

Je tiens à exprimer tous mes remerciements et ma gratitude à Marie-Claude et à son équipe hors pair, qui ont beaucoup facilité le rôle du Conseil. Leurs efforts sont d'autant plus exceptionnels que le Centre a connu une énorme augmentation du nombre de dossiers traités, ce qui a exercé des pressions non seulement sur leur temps, mais également sur le budget. Je suis heureux de pouvoir dire que les dossiers ont été gérés efficacement et je suis certain que les parties aux différends ont été bien servies et n'ont ressenti aucune répercussion de la charge de travail accrue.

C'est un honneur pour moi de travailler avec ce Conseil et le personnel, et je les remercie tous de leurs contributions au succès du Centre. J'anticipe avec plaisir de continuer à travailler avec chacun et chacune d'entre vous – et le reste de la communauté sportive du Canada – afin que le Canada continue à jouer un rôle de leader en matière de règlement des différends sportifs.

David de Vlieger

Président du Conseil d'administration du Centre



Message de la chef de la direction

Le Centre a connu une année record en ce qui concerne les activités de son tribunal, qui a traité au total 61 dossiers, dont 36 ont été déposés au cours des quatre premiers mois de la période, alors que la moyenne annuelle est de moins de 45 dossiers. Bien que le nombre de dossiers soit revenu à la normale après ce pic initial, des fonds supplémentaires ont été nécessaires pour compenser la demande de services exceptionnellement élevée.

Au milieu de cette année déjà très chargée pour nos activités principales, le Centre a accueilli un séminaire public du Tribunal arbitral du sport (TAS) avec un succès indéniable. Cet événement du TAS, organisé pour la toute première fois au nord du Mexique, constituait la partie publique de la Conférence annuelle des médiateurs et arbitres du Centre. L'événement a attiré des participants de 13 pays différents, qui étaient plus nombreux que les participants du Centre.

La nomination de sept nouveaux administrateurs par le ministre d'État (Sports), au cours de la période, coïncidait avec la nécessité de renouveler le plan stratégique du Centre. Bien informé par les résultats d'une vaste consultation auprès des parties prenantes, le Conseil d'administration a adopté un plan stratégique visionnaire, qui ouvre de nouveaux horizons, projette le Centre dans l'avenir et place la barre encore plus haute pour les années à venir.

C'est avec une grande fierté que j'accepte le défi de diriger le personnel du Centre afin d'aider le Conseil à concrétiser cette vision stratégique ambitieuse. Et surtout, je tiens à remercier chaleureusement la ministre des Sports et des Personnes handicapées du soutien qu'elle continue de manifester envers la mission du Centre.

Marie-Claude Asselin
Chef de la direction



Faits saillants de 2015–2016

Réalisation de nos objectifs :

OBJECTIF 1 : CONTINUER À OFFRIR LE PLUS HAUT NIVEAU D'EXPERTISE EN RED, EN ASSURANT UNE PRESTATION NOVATRICE ET PROFESSIONNELLE DE SERVICES ET DES RESSOURCES.

1.1 Faire mieux connaître le programme Pro Bono et offrir une orientation aux avocats participants

Au cours de la période, deux nouveaux avocats se sont ajoutés à la liste des représentants juridiques bénévoles, dont un pouvant aider les parties dans les deux langues officielles. Des présentations d'orientation ont été élaborées, l'une sur le fonctionnement général du tribunal du Centre et l'autre plus particulièrement sur la gestion des dossiers liés au dopage, qui seront mises à la disposition des nouveaux membres du programme Pro Bono, selon les besoins. Les deux présentations ont été utilisées dans le cadre de l'orientation offerte à un nouveau membre de la liste au cours de la période et elles seront proposées prochainement sous forme de webinaire aux avocats qui participent au programme Pro Bono.

1.2 Colliger des modèles et autres références en une boîte à outils à l'intention des arbitres et médiateurs du CRDSC

Une série d'outils et de modèles, élaborés au fil des années pour aider les membres de la liste dans leur travail pour le Centre, ont été rassemblés dans une boîte à outils maintenant accessible en ligne dans les deux langues officielles à tous les arbitres et médiateurs de la liste du Centre. D'autres ressources sont en cours d'élaboration dont certaines sont aux dernières étapes de la traduction. Le Centre a l'intention de maintenir ces ressources à jour et d'ajouter de nouvelles ressources à la boîte à outils selon l'évolution des besoins.

1.3 Effectuer une évaluation systématique des services du tribunal

Un processus d'évaluation formelle des services du tribunal a été élaboré, mais compte tenu du nombre de dossiers exceptionnellement élevé que le tribunal a traités au cours de la période, il n'a pas pu être entièrement mis en œuvre. Un questionnaire d'évaluation en ligne confidentiel est envoyé


en ce moment à des parties à la suite du règlement de dossiers ciblés, dans le cadre d'un programme pilote. Le Centre anticipe un lancement officiel de ce processus au début de l'exercice financier 2016–2017.

La diminution par attrition du nombre d'arbitres et médiateurs inscrits sur la liste, depuis les dernières nominations en 2014, a amené le Conseil à solliciter l'expression d'intérêt de candidats précédents pour les ajouter à mi-mandat. Une médiatrice bilingue et un arbitre ont été subséquemment admis dans la liste, suite à leur participation obligatoire à la Conférence des médiateurs et arbitres du Centre en février 2016.

Une vérification indépendante a été effectuée par un cabinet d'avocat pour passer en revue les politiques et procédures du Centre à l'égard des renseignements personnels et documents confidentiels. Le rapport a conclu que le Centre se conforme au *Standard international pour la protection des renseignements personnels* de l'Agence mondiale antidopage et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*. Le rapport recommandait également l'adoption d'une politique formelle en matière de protection de la vie privée et des renseignements personnels, qui servirait de mécanisme pour mieux informer le public et les clients du Centre des mesures de protection déjà en vigueur. Cette politique sera élaborée en 2016–2017.

1.4 Faire un sondage auprès des utilisateurs du Portail de gestion de dossiers optimisé, afin de vérifier son efficacité et d'établir des priorités pour les prochaines mises à niveau

Le Portail de gestion de dossiers a fait l'objet d'une évaluation et d'une analyse approfondies par des consultants externes, dans le cadre de leur mandat qui consistait à élaborer une nouvelle stratégie technologique pour le Centre. Une liste de futures mises à niveau et de nouvelles fonctionnalités possibles est en cours de compilation, dans l'objectif d'offrir un outil plus puissant. Le sondage auprès des utilisateurs, repoussé à 2016–2017, aura pour but de consulter les clients au sujet de ces éventuelles fonctionnalités et de s'assurer que les priorités fixées pour les futures mises à jour répondront aux besoins des utilisateurs et amélioreront la performance du portail.



OBJECTIF 2 : ÉLABORER DES NOUVEAUX CONTENUS ET OUTILS POUR INFORMER ET ÉDUCER D'AVANTAGE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE DU CANADA CONCERNANT LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ET LES STRATÉGIES EFFICACES DE RÉDUCTION DES RISQUES

2.1 Créer une ressource pour aider les parties non représentées à mieux se préparer aux séances de facilitation de règlement et de médiation

Le Centre a publié cet outil dans le but d'aider les parties à se préparer pour la facilitation de règlement et la médiation, en stimulant la réflexion sur les questions à trancher, sur les relations entre les parties en litige et sur des considérations importantes ayant trait aux pistes de solutions possibles. Il peut également servir pendant les séances de facilitation de règlement ou de médiation, pour guider l'analyse par les parties des diverses options de règlement qui pourraient être considérées. L'outil peut être téléchargé sous forme de document Word pour être complété en mode électronique ou en version PDF imprimable.

Parmi la série d'outils qui sont élaborés graduellement et qui seront regroupés ensuite pour former un *Guide sur l'audience*, les parties ont maintenant accès à une nouvelle ressource intitulée « Accès aux services de règlement du CRDSC ». Présentée pour la première fois au Forum AthlètesCAN en septembre 2015, cette ressource est maintenant disponible en version imprimée ainsi qu'en version interactive en ligne. Il s'agit d'un diagramme guidant l'utilisateur à travers une série de questions afin de déterminer si les conditions sont remplies, ou quelles conditions doivent encore être remplies, pour pouvoir déposer un appel auprès du Centre.

Le Centre élabore présentement une ressource destinée à aider les parties qui se représentent elles-mêmes à préparer les observations à soumettre par écrit dans le cadre des procédures d'arbitrage, en proposant des lignes directrices pour la présentation, des conseils pratiques pour les renvois à la preuve et la nomenclature des documents. Cet outil devrait être terminé et mis à la disposition des intéressés en 2016–2017.

2.2 Collaborer avec le CCES pour élaborer une ressource à l'intention des administrateurs des ONS et OSM qui ont à gérer des allégations de dopage à l'endroit de leurs membres

Cette ressource, fondée sur une présentation conjointe par le Centre et le CCES lors de la Conférence du Leadership sportif de 2014, aidera à clarifier les rôles et les responsabilités des administrateurs des ONS et OSM, qui ont à gérer des résultats d'analyse anormaux ou d'autres allégations de violations des règles antidopage portées contre un ou plusieurs de leurs membres. Son élaboration a été retardée par des priorités plus criantes au cours de la période, mais la réalisation du projet a été reconfirmée dans le plan opérationnel de 2016–2017.

2.3 Créer du contenu additionnel pour améliorer la boîte à outils du Programme d'orientation pour les comités d'appel

Aucune nouvelle ressource n'a été ajoutée à la boîte à outils du Programme d'orientation à l'intention des membres des comités d'appel, cependant plusieurs outils ont été élaborés et sont en phase d'approbation et de traduction. Le programme en ligne devrait être mis à jour durant la nouvelle année financière.

2.4 Continuer à rechercher des façons de maximiser l'utilisation des médias sociaux pour promouvoir le CRDSC

Les activités du Centre dans le domaine des médias sociaux continuent à être concentrées surtout sur LinkedIn. Le réseau a été utilisé pour faire la promotion du séminaire public organisé par le Centre en collaboration avec le Tribunal arbitral du sport sous le titre de « Poursuivre l'excellence en règlement des différends sportifs », et également pour informer les abonnés lorsque de nouveaux cas jurisprudentiels sont ajoutés sur le site Internet du Centre.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de son nouveau Plan de communication, une recherche exploratoire sur l'utilisation de YouTube par d'autres organismes de sport et de règlement extrajudiciaire des différends (RED) a permis de trouver des exemples pratiques de l'intérêt que la création d'un canal YouTube pourrait présenter pour le Centre. Ce média sera examiné plus à fond prochainement afin de déterminer la faisabilité de la mise en œuvre.

OBJECTIF 3 : ACCROÎTRE L'INTERACTION AVEC LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE AFIN D'ÉLARGIR LA PORTÉE ET ACCROÎTRE L'IMPACT DES EFFORTS DE PRÉVENTION ET DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

3.1 Mettre en œuvre le nouveau plan de communication du CRDSC

Outre l'exploration de nouvelles occasions d'utiliser les médias sociaux comme moyen de communication, plusieurs autres recommandations du nouveau Plan de communication ont été mises en œuvre durant la période. Un calendrier annuel des événements et occasions de sensibilisation a été créé pour servir de mécanisme de suivi interne, et il est utilisé maintenant pour les besoins internes et pour la reddition de comptes.

Lorsque la nomination d'un nouvel administrateur de haut niveau dans un ONS, OSM ou ICS est portée à l'attention du Centre, une lettre de présentation et un dossier contenant les publications du Centre sont envoyés au nouvel administrateur afin de lui offrir les services de prévention de différends du Centre et ouvrir la porte à une future collaboration. Un nouveau formulaire « Réservez un atelier » a aussi été lancé pour promouvoir et faciliter l'accès aux activités de sensibilisation du Centre.

Des améliorations technologiques ont été apportées au site Internet du Centre, en lui appliquant une technologie de conception adaptative et en ajoutant des boutons de liens rapides pour faciliter l'accès aux caractéristiques les plus populaires du site Internet, notamment pour faire des recherches dans la base de données de la jurisprudence, déposer un appel ou réserver un atelier.

3.2 Trouver des moyens novateurs pour partager les ressources et outils éducatifs avec la communauté sportive

Afin de maximiser les ressources et d'assurer une diffusion économique des messages éducatifs, le personnel du Centre s'est penché sur l'adaptation des contenus des ateliers interactifs de prévention des différends afin de permettre leur présentation par voie électronique. Ce n'est qu'au début de l'année 2016–2017 que la technologie aura été mise à l'épreuve lors de la diffusion par webinaire d'un atelier sur les conflits d'intérêts. L'expérience fut concluante et les autres

ateliers seront adaptés pour diffusion électronique au courant des prochains mois.

De plus, une version « simplifiée » du *Guide d'élaboration d'une politique d'appel* a été publiée, principalement pour venir en aide plus particulièrement aux organismes de sport de plus petite taille ainsi qu'à ceux qui ont moins de ressources, tels que les organismes provinciaux/territoriaux et les clubs sportifs.

3.3 Accroître la visibilité et l'interaction en assurant la présence du CRDSC aux rencontres et événements pertinents afin d'informer les membres de la communauté sportive canadienne sur la prévention et le règlement des différends

Le Centre a continué à accroître sa visibilité et son interaction durant la période. Des membres du personnel ont assisté à 28 événements ou conférences de partenaires, dirigé 21 ateliers et distribué des publications sur la prévention et le règlement des différends sportifs dans son kiosque à 15 événements différents. Ces activités de sensibilisation ont rejoint huit (8) organismes provinciaux de sport, six (6) organismes de services multisports, cinq (5) organismes nationaux de sport, trois (3) organismes de services de RED, trois (3) jeux multisports, trois (3) instituts de sport canadiens, deux (2) établissements universitaires et également quatre (4) manifestations internationales s'étant déroulées au Canada.

Le rayonnement du Centre à travers le Canada s'est étendu de la Colombie-Britannique à l'Île-du-Prince-Édouard, touchant 7 provinces au total. Les invitations reçues d'organismes nationaux de sport à venir participer à des assemblées annuelles et à présenter des ateliers sur mesure pour enseigner à leurs membres comment repérer et éviter les conflits d'intérêts dans les décisions reliées au sport et jouer franc-jeu en salle de réunion afin de prévenir les différends, témoignent d'un enthousiasme accru à promouvoir une culture d'équité dans le milieu du sport canadien.

3.4 Continuer à formaliser les partenariats avec des organismes de sport et de services de RED pertinents afin de maximiser l'utilisation de ressources communes, et créer des outils éducatifs mutuellement bénéfiques

Une collaboration fructueuse avec le Tribunal arbitral du sport pour l'organisation de la partie publique de la Conférence des médiateurs et arbitres du Centre de 2016, qui a eu lieu



à Vancouver, en Colombie-Britannique, a permis d'attirer des participants venant de 13 pays différents. Des partenariats avec la Sport Lawyers Association, ViaSport BC et la Ville de Vancouver ont également contribué au succès de l'événement. Un nouveau programme a été ajouté à la conférence, permettant aux étudiants dans des domaines d'études pertinents d'assister à la conférence à un tarif réduit et d'être jumelés avec un arbitre ou médiateur du Centre, afin d'encourager le réseautage et le mentorat.

Le Centre a également été chargé par le Comité international paralympique (CIP) de désigner des membres de sa liste pour siéger à la Commission d'appel de la classification du CIP lors des Jeux parapanaméricains de 2015 à Toronto. Aucun appel n'a été interjeté durant ces Jeux.

Un groupe de conférenciers, formé de quatre membres de notre liste et de la chef de la direction du Centre, ont dirigé une séance lors la conférence annuelle de RED de 2015, de l'*American Bar Association*, à Seattle. Au Canada, des partenariats avec AthlètesCAN, Club Excellence, le Conseil des Jeux du Canada et ViaSport BC sont entretenus régulièrement et continuent à s'avérer mutuellement bénéfiques.

OBJECTIF 4 : ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE GESTION ET DE GOUVERNANCE TRANSPARENTES ET RESPONSABLES

4.1 Renouveler la stratégie à long terme pour la période 2016–2020 et commencer à la mettre en œuvre

Après de vastes consultations des parties prenantes et un atelier de planification stratégique dirigé, le Conseil a adopté un nouveau plan stratégique pour les quatre prochaines années. Ce nouveau plan pluriannuel définit les objectifs du Centre ainsi que les stratégies pour les réaliser; il repose sur quatre piliers stratégiques : 1) Fournir des services de règlement des différends sportifs à la communauté sportive du Canada, 2) Renforcer la capacité de la communauté sportive du Canada à prévenir et régler les différends sportifs, 3) Établir un service « ombuds » pour la communauté sportive du Canada et 4) Viser l'excellence organisationnelle.

Un sommaire du plan stratégique de 2016-2020 se trouve à la fin du présent rapport.

4.2 Offrir une orientation et une formation aux nouveaux membres du Conseil d'administration

Sept nouveaux administrateurs ont été nommés au cours de la période. Une séance d'orientation dirigée par le Conseil a eu lieu au moment de l'assemblée publique de 2015 à Gatineau, Québec. Les nouveaux administrateurs ont également reçu une copie du Manuel du Conseil, qui donne un aperçu de l'organisme, de sa structure de gouvernance et des responsabilités des membres et présidents des comités, des références aux principaux documents et politiques du Centre et propose un outil d'autoévaluation.

4.3 Vérifier que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, à ses règlements administratifs ainsi qu'à toutes ententes dont le CRDSC est signataire

Le Rapport annuel 2014–2015 du Centre a été présenté au ministre d'État (Sports) en juillet 2015 et son Assemblée publique annuelle a eu lieu à Gatineau le 22 septembre 2015.

Une commis-comptable sous contrat a fourni des services de comptabilité au Centre au cours de la période. La firme Colins Barrow S.E.N.C.R.L., Comptables agréés et conseillers, a vérifié les comptes et transactions financières du Centre et présenté son rapport par écrit au Comité de vérification et de finance du Centre le 17 juin 2016. Le Rapport du vérificateur a été approuvé par le Conseil le 18 juillet 2016. Le Rapport du vérificateur, qui se trouve à la page 16 du présent rapport, déclare que le Centre se conforme aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qu'il s'est doté d'un plan exhaustif afin de respecter ses engagements et qu'il est économiquement dépendant du financement du gouvernement pour ses opérations financières.

La contribution de Sport Canada au Centre pour la période s'élevait à **1 140 000 \$**. Les états financiers approuvés montrent que les dépenses correspondantes ont atteint un total de **1 110 295 \$**, réparti comme suit :

- **181 863 \$** pour les frais d'administration : bureau, gouvernance et communications;
- **54 268 \$** pour les besoins liés aux langues officielles : traduction de documents et de décisions du Centre;
- **445 614 \$** pour les opérations et programmes : administration des dossiers, formation des arbitres et médiateurs, éducation et prévention; et
- **428 550 \$** pour les ressources humaines : honoraires professionnels, salaires et régimes d'avantages sociaux du personnel du Centre.

Depuis plusieurs années consécutives, les coûts des activités du tribunal ont dépassé les montants prévus au budget, nonobstant le fait que le Centre continue à fonctionner avec la même enveloppe de financement. Une grande rigueur budgétaire doit être observée tout au long de l'exercice afin de compenser le caractère imprévisible du nombre et de la complexité des dossiers soumis au Centre. Au cours des quatre premiers mois de 2015–2016, le nombre exceptionnellement élevé de dossiers soumis, tant au tribunal ordinaire qu'au tribunal antidopage, a amené la direction du Centre à alerter Sport Canada d'un risque financier. Il est rapidement devenu évident que les dépenses liées aux activités du tribunal et à la traduction des décisions arbitrales allaient dépasser les montants prévus au budget. À la fin du mois de décembre 2015, le Centre a demandé et obtenu un montant de 140 000 \$ au-delà du financement de référence pour la période.

Le Centre a également généré des revenus indépendants de 31 371 \$ au cours de la période. Ces revenus comprennent notamment une subvention de la Ville de Vancouver pour le tenue de la portion publique de la Conférence des médiateurs et arbitres du CRDSC.

Comme l'exige l'article 32 de la *Loi*, le plan d'entreprise pour l'exercice 2016–2017 a été soumis à la ministre des Sports et des Personnes handicapées le 29 février 2016. Le Plan indique les priorités stratégiques du Centre comme étant de: (i) mettre en œuvre son Plan stratégique 2016–2020 et effectuer les changements nécessaires pour réaliser ses objectifs; (ii) continuer à fournir des services de prévention et de règlement des différends sportifs axés sur le client, efficaces et professionnels; (iii) étendre la portée et l'impact de ses ressources et outils actuels afin d'aider les membres de la communauté sportive du Canada à prévenir et régler efficacement les différends sportifs; (iv) soutenir la communauté sportive dans la mise sur pied d'un service d'ombudsperson; et (v) continuer à exercer une gestion et une gouvernance transparentes et responsables. Le Plan d'entreprise présente un budget qui prévoit des dépenses de 1 103 000 \$, soit : 120 000 \$ pour l'administration, 43 000 \$ pour les langues officielles, 430 000 \$ pour les opérations et 510 000 \$ pour les ressources humaines.

Au cours de la période, le Centre s'est conformé à toutes ses obligations légales et contractuelles.

Activités du secrétariat de règlement des différends 2015–2016

Au cours de la période, le Centre a été saisi de 61 nouveaux dossiers provenant de 29 sports différents.

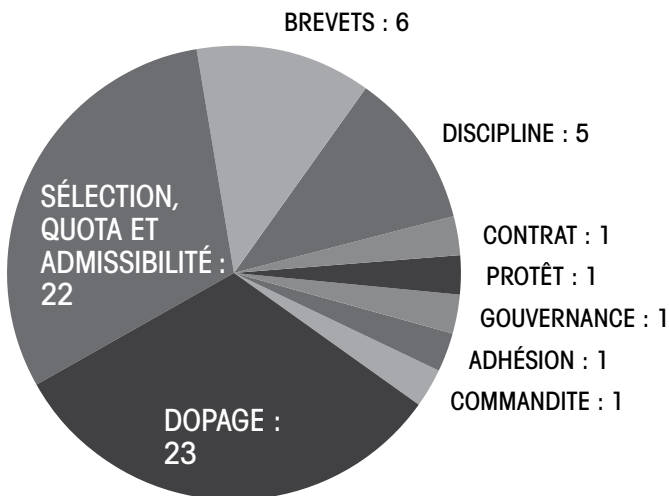
Le Tribunal ordinaire a reçu 38 nouvelles demandes qui portaient sur des questions telles que la sélection d'équipes, l'octroi de brevets aux athlètes, la discipline et des questions de gouvernance. Neuf (9) de ces dossiers étaient de nature urgente et ont été réglés en six (6) jours ou moins.

Sept (7) dossiers ont été réglés par consentement des parties, vingt-cinq (25) dossiers ont été tranchés par décision arbitrale, et quatre (4) demandes ont été retirées. À partir de la date à laquelle le Centre a été saisi d'une demande, le délai moyen pour obtenir une décision arbitrale était de 27 jours; la durée moyenne des dossiers réglés par consentement des parties était de 46 jours.

Le Tribunal antidopage a été saisi de 23 nouvelles allégations de violation des règles antidopage, dont six (6) ont été tranchées par décision arbitrale. Dans les treize (13) autres dossiers, les athlètes ont renoncé à leur droit à une audience et accepté la sanction proposée par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES); deux (2) dossiers ont été retirés. Le Code canadien antidopage de 2015 précise que toute personne qui ne conteste pas une allégation en matière de dopage dans le délai prévu sera réputée avoir reconnu la violation, renoncé à une audience et accepté les conséquences; deux (2) dossiers ont été réglés en vertu de ces

TYPES DE DIFFÉRENDS

Les types de différends soumis au Centre étaient les suivants :



règles, sur le fondement d'une présumée renonciation à une audience. Le délai moyen de règlement des dossiers liés au dopage a été de 60 jours.

Tous les différends liés au sport soumis au cours de la période ont été gérés de manière équitable et efficace, conformément aux normes les plus élevées de la pratique de médiation et d'arbitrage. Un différend a donné lieu au dépôt d'une plainte contre un arbitre. Un enquêteur indépendant, suite à une enquête exhaustive, a jugé la plainte sans fondement et recommandé qu'elle soit rejetée.

Les parties aux procédures ont profité de conseils et services juridiques gratuits en faisant appel au programme *pro bono*. Les statistiques partielles suggèrent que, pendant la période, les avocats de ce programme ont aidé des parties dans au moins 26 dossiers, leur faisant ainsi économiser un total estimé à au moins 300 000 \$ en frais juridiques. La majorité des demandes d'assistance juridique provenait d'athlètes, d'entraîneurs et de parents.

RÉPARTITION DES DIFFÉRENDS SELON LES DISCIPLINES SPORTIVES

Les demandes multiples provenaient des disciplines sportives suivantes :

DISCIPLINE	NOMBRE DE DOSSIERS
Athlétisme	7
Football	7
Tennis de table	4
Haltérophilie	4
Bobsleigh	3
Canoë Kayak	3
Snowboard	3
Patinage de vitesse	3
Taekwondo	3
Lutte	3
Cyclisme	2
Judo	2
Tir	2

Un seul différend a été déposé dans chacun des sports suivants : badminton, ballon sur glace, boccia, bowling, curling, goalball, natation, nage synchronisée, patinage artistique, racquetball, rugby, soccer, softball, tir à l'arc, voile et waterpolo.

STATISTIQUES DU TRIBUNAL 2015–2016

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Type de différend	Membre ayant déposé la demande	Arbitre ou médiateur	Durée de la procédure*	Solution	Représentant juridique
SDRCC 15-0255 Division ordinaire Arbitrage	Boulingrin	Sélection	Athlète	Richard W. Pound	31 jours (21 avril au 22 mai 2015)	Appel rejeté	Louise R. Guerrette (Athlète) Benoit Girardin (ONS)
SDRCC 15-0256 Division ordinaire Méd-Arb	Multisports	Contrat	ONS		54 jours (1 ^{er} mai au 24 juin 2015)	Demande retirée	
SDRCC 15-0257 Division ordinaire Arbitrage	Tennis de table	Sélection	Officiel	Peter J. Mackeigan	35 jours (12 mai au 16 juin 2015)	Entente de règlement	Emir Crowne (Officiel)
SDRCC 15-0258 Division ordinaire Méd-Arb	Tennis de table	Sélection	Athlète		7 jours (13 mai au 20 mai 2015)	Défaut de compétence	
SDRCC 15-0259 Division ordinaire Arbitrage	Canoë-Kayak	Sélection	Athlète	John H. Welbourn	1 jour (19 mai au 20 mai 2015)	Appel rejeté	Steven Indig (ONS)
SDRCC 15-0260 Division ordinaire Méd-Arb	Racquetball	Sélection	Athlète	David Bennett (Juridictionnel)	4 jours (1 ^{er} juin au 5 juin 2015)	Appel rejeté	Antoine Michaud-Soret (Athlète) Steven Indig (ONS)
SDRCC 15-0261 Division ordinaire Arbitrage	Tir	Sélection	Athlète	Roger Gunn	2 jours (13 juin au 15 juin 2015)	Appel rejeté	Emir Crowne (Athlète) Mark R. McMackin & Norm Ronski (Partie affectée)
SDRCC 15-0262 Division ordinaire Facilitation de règlement	Natation	Gouvernance	ONS, OPS & Association des officiels	Steven C. Gaon	17 jours (14 juin au 1 ^{er} juillet 2015)	Cessation de médiation	Brian Ward (OPS)
SDRCC 15-0263 Division ordinaire Arbitrage	Tennis de table	Sélection	Athlète	Anne L. Sone	10 jours (15 juin au 25 juin 2015)	Entente de règlement	
SDRCC 15-0264 Division ordinaire Arbitrage	Water Polo	Sélection	Athlète	Richard W. Pound	2 jours (22 juin au 24 juin 2015)	Appel accordé	
SDRCC 15-0265 Division ordinaire Arbitrage	Boccia	Sélection	Athlète	Richard W. Pound	21 jours (23 juin au 14 juillet 2015)	Appel rejeté	Yann Bernard & Annie Bourgeois (Athlète) Michaël Bardagi & Steven Indig (ONS)
SDRCC 15-0266 Division ordinaire Arbitrage	Nage synchronisée	Sélection	Athlète	Gordon E. Peterson	17 jours (26 juin au 13 juillet 2015)	Appel rejeté	LeeAnn L. Cupidio & Steven Indig (ONS); Nicolas Thibault Bernier (Partie affectée)
SDRCC 15-0267 Division ordinaire Arbitrage	Snowboard	Sélection	Athlète	Robert Décary	34 jours (3 juillet au 6 août 2015)	Appel rejeté	Michaël-Tai Nguyen (Athlète) Fedora Mathieu (ONS)
SDRCC 15-0268 Division ordinaire Arbitrage	Taekwondo	Profêt	Athlète	James C. Oakley	24 jours (7 juillet au 31 juillet 2015)	Appel rejeté	Paul Greene (Athlète) William H. Hilder (ONS)

* lorsqu'un dossier est réglé en moins de 24 heures, la durée de la procédure indique 0 jour.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Type de différend	Membre ayant déposé la demande	Arbitre ou médiateur	Durée de la procédure*	Solution	Représentant juridique
SDRCC 15-0269 Division ordinaire Arbitrage	Snowboard	Sélection	Athlète	Jeffrey J. Palamar	41 jours (11 juillet au 21 août 2015)	Appel rejeté	Michaël-Tai Nguyen (Athlète) Fedora Mathieu (ONS)
SDRCC 15-0270 Division ordinaire Arbitrage	Athlétisme	Sélection	Athlète	Carla Qualtrough	0 jours (15 juillet 2015)	Appel rejeté	
SDRCC 15-0271 Division ordinaire Médiation	Badminton	Brevet	Athlète	David Bennett	47 jours (25 juillet au 10 septembre 2015)	Entente de règlement	Emir Crowne (Athlète)
SDRCC 15-0272 Division ordinaire Arbitrage	Taekwondo	Adhésion	OPS	David Bennett	30 jours (16 septembre au 16 octobre 2015)	Appel rejeté	Jordan Goldblatt (ONS)
SDRCC 15-0273 Division ordinaire Arbitrage	Taekwondo	Discipline	Entraîneur	David Bennett	33 jours (18 septembre au 21 octobre 2015)	Appel accordé	
SDRCC 15-0274 Division ordinaire Arbitrage	Snowboard	Sélection	Athlète	Janice D. Johnston	25 jours (24 septembre au 19 octobre 2015)	Entente de règlement	Emir Crowne & Melissa Knox (Athlète) Fedora Mathieu (ONS)
SDRCC 15-0275 Division ordinaire Méd-Arb	Haltérophilie	Discipline	Entraîneur	Michel G. Picher	59 jours (16 octobre au 14 décembre 2015)	Entente de règlement	Michaël Bardagi (Athlète) Stéphanie Beaupré-Camirand & Yan Jubinville (ONS)
SDRCC 15-0276 Division ordinaire Facilitation de règlement	Rugby	Sélection	ONS & OSM	David Bennett	10 jours (19 octobre au 29 octobre 2015)	Demande retirée	
SDRCC 15-0277 Division ordinaire Facilitation de règlement	Football	Sélection	ONS & OSM	Allan J. Stitt	6 jours (20 octobre au 26 octobre 2015)	Demande retirée	
SDRCC 15-0278 Division ordinaire Arbitrage	Athlétisme	Brevet	Athlète	Carol Roberts	50 jours (9 novembre au 29 décembre 2015)	Appel accordé	
SDRCC 15-0279 Division ordinaire Méd-Arb	Curling	Discipline	Bénévole	Janice D. Johnston	61 jours (11 novembre 2015 au 11 janvier 2016)	Entente de règlement	Paul J. Conlin (ONS)
SDRCC 15-0280 Division ordinaire Méd-Arb	Canoë-Kayak	Brevet	Athlète	Michel G. Picher	18 jours (21 novembre au 9 décembre 2015)	Appel rejeté	Steven Indig (ONS)
SDRCC 15-0281 Division ordinaire Arbitrage	Athlétisme	Brevet	Athlète	Ross C. Dumoulin	89 jours (25 novembre 2015 au 22 février 2016)	Appel rejeté	Rob Lonergan & Meredith MacGregor (Athlète) Michaël-Tai Nguyen (Partie affectée); Rory Cornale (ONS)

* lorsqu'un dossier est réglé en moins de 24 heures, la durée de la procédure indique 0 jour.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Type de différend	Membre ayant déposé la demande	Arbitre ou médiateur	Durée de la procédure*	Solution	Représentant juridique
SDRCC 15-0282 Division ordinaire Arbitrage	Bobsleigh	Commandite	Athlète	Paule Gauthier	44 jours (7 décembre 2015 au 20 janvier 2016)	Appel rejeté	Emir Crowne & Melissa Knox (Athlète); Tala Khoury & Alexandra Logvin (ONS)
SDRCC 15-0283 Division ordinaire Méd-Arb	Canoë-Kayak	Brevet	Athlète		26 jours (18 décembre 2015 au 13 janvier 2016)	Demande retirée	Michaël Bardagi (ONS)
SDRCC 15-0284 Division ordinaire Arbitrage	Bobsleigh	Sélection	Athlète	Patrice M. Brunet	12 jours (22 décembre 2015 au 3 janvier 2016)	Appel rejeté	Cherrine C. Chow (Athlète) JJ McIntyre (ONS); Emir Crowne (Parties affectées)
SDRCC 15-0285 Division ordinaire Arbitrage	Bobsleigh	Sélection	Athlète	Patrice M. Brunet	4 jours (30 décembre 2015 au 3 janvier 2016)	Appel rejeté	Cherrine C. Chow (Athlète) JJ McIntyre (ONS); Emir Crowne (Parties affectées)
SDRCC 16-0286 Division ordinaire Arbitrage	Goalball	Brevet	Athlète	Julie Duranceau	83 jours (15 janvier au 7 avril 2016)	Entente de règlement	Layth Gafoor (Athlète) Thomas M. Lutes (ONS)
SDRCC 16-0287 Division ordinaire Arbitrage	Patinage de vitesse	Sélection	Athlète	Janie Soublière	2 jours (18 janvier au 20 janvier 2016)	Appel rejeté	Emir Crowne (Athlète)
SDRCC 16-0288 Division ordinaire Arbitrage	Patinage de vitesse	Sélection	Athlète	Andrew D. McDougall	0 jours (26 janvier 2016)	Appel rejeté	
SDRCC 16-0289 Division ordinaire Arbitrage	Tir	Sélection	Athlètes	Patrice M. Brunet	35 jours (5 février au 11 mars 2016)	Appel rejeté	Greg Bentz & Christopher Yunker (Athlètes); Emir Crowne, Sara Hart & Colleen Verville (Parties affectées)
SDRCC 16-0290 Division ordinaire Arbitrage	Lutte	Admissibilité	Athlète	Paule Gauthier	83 jours (17 février au 10 mai 2016)	Appel rejeté	Tim Danson (Athlète) Gary Boyd (ONS)
SDRCC 16-0291 Division ordinaire Arbitrage	Patinage artistique	Discipline	Entraîneur	Janice D. Johnston	64 days (17 février au 21 avril 2016)	Appel rejeté	Laura Robinson (Entraîneur) Daphne Fedoruk (ONS)
SDRCC 16-0292 Division ordinaire Arbitrage	Tir à l'arc	Discipline	ONS	Allan J. Stitt	22 jours (8 mars au 30 mars 2016)	Appel rejeté	Emir Crowne (Athlète) LeeAnn L. Cupidio & Steven Indig (ONS)

* lorsqu'un dossier est réglé en moins de 24 heures, la durée de la procédure indique 0 jour.

STATISTIQUES DU TRIBUNAL 2015–2016

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ANTIDOPAGE (du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Membre accusé	Arbitre	Durée de la procédure*	Résultat	Représentant juridique
SDRCC DT 15-0218 Tribunal antidopage Arbitrage	Lutte	Athlète		27 jours (29 avril au 26 mai 2015)	Renonciation	Emir Crowne (Athlète) David Lech, Luisa Ritacca & Justin Safayeni (CCES)
SDRCC DT 15-0219 Tribunal antidopage Arbitrage	Ballon sur glace	Athlète		47 jours (1 ^{er} mai au 17 juin 2015)	Présumée renonciation	
SDRCC DT 15-0220 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		2 jours (6 mai au 8 mai 2015)	Renonciation	
SDRCC DT 15-0221 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		2 jours (6 mai au 8 mai 2015)	Renonciation	
SDRCC DT 15-0222 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		1 jour (7 mai au 8 mai 2015)	Renonciation	
SDRCC DT 15-0223 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		1 jour (7 mai au 8 mai 2015)	Renonciation	
SDRCC DT 15-0224 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		4 jours (7 mai au 11 mai 2015)	Renonciation	
SDRCC DT 15-0225 Tribunal antidopage Arbitrage	Judo	Athlète	Michel G. Picher	221 jours (15 mai au 22 décembre 2015)	Sanction : suspension de 4 ans	Travis Walker (Athlète) David Lech, Luisa Ritacca & Justin Safayeni (CCES)
SDRCC DT 15-0226 Tribunal antidopage Arbitrage	Haltérophilie	Athlète		32 jours (14 mai au 15 juin 2015)	Renonciation	
SDRCC DT 15-0227 Tribunal antidopage Arbitrage	Haltérophilie	Athlète		39 jours (14 mai au 22 juin 2015)	Renonciation	Michaël-Tai Nguyen (Athlète) Yann Bernard & Annie Bourgeois (CCES)
SDRCC DT 15-0228 Tribunal antidopage Arbitrage	Cyclisme	Athlète		31 jours (2 juin au 3 juillet 2015)	Renonciation	
SDRCC DT 15-0229 Tribunal antidopage Arbitrage	Softball	Athlète	Jane H. Devlin	88 jours (29 juin au 25 septembre 2015)	Sanction : suspension de 4 ans	Emir Crowne & Melissa Knox (Athlète); David Lech & Alexandre Maltas (CCES)
SDRCC DT 15-0230 Tribunal antidopage Arbitrage	Haltérophilie	Athlète		31 jours (26 juin au 27 juillet 2015)	Renonciation	David Lech (CCES)
SDRCC DT 15-0231 Tribunal antidopage Arbitrage	Tennis de table	Athlète		3 jours (10 juillet au 13 juillet 2015)	Demande retirée	Paul Greene (Athlète) David Lech (CCES)

* lorsqu'un dossier est réglé en moins de 24 heures, la durée de la procédure indique 0 jour.



CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA
SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ANTIDOPAGE (du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Membre accusé	Arbitre	Durée de la procédure*	Résultat	Représentant juridique
SDRCC DT 15-0232 Tribunal antidopage Arbitrage	Judo	Athlète	Patrice M. Brunet	214 jours (9 juillet 2015 au 8 février 2016)	Sanction : suspension de 2 ans	Antoine Michaud-Soret & Sebastian Pyzik (Athlète)
SDRCC DT 15-0233 Tribunal antidopage Arbitrage	Athlétisme	Athlète	Patrice M. Brunet	102 jours (15 octobre 2015 au 25 janvier 2016)	Sanction : suspension de 4 ans	Alexandre Maltas & Lindsay Williams (CCES)
SDRCC DT 15-0234 Tribunal antidopage Arbitrage	Athlétisme	Athlète		56 jours (15 juillet au 9 septembre 2015)	Renonciation	Elliot Saccucci (Athlète) David Lech (CCES)
SDRCC DT 15-0235 Tribunal antidopage Arbitrage	Cyclisme	Athlète		74 jours (23 juillet au 5 octobre 2015)	Renonciation	Sebastian Pyzik (Athlète) Yann Bernard & Annie Bourgeois (CCES)
SDRCC DT 15-0236 Tribunal antidopage Arbitrage	Athlétisme	Athlète	Ross C. Dumoulin	217 jours (31 juillet 2015 au 4 mars 2016)	Sanction : suspension de 4 ans	Shane King & Michael Kwiatkowski (Athlète); Luisa Ritacca & Justin Safayeni (CCES)
SDRCC DT 15-0237 Tribunal antidopage Arbitrage	Athlétisme	Athlète		36 jours (4 novembre au 10 décembre 2015)	Présumée renonciation	
SDRCC DT 15-0238 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		10 jours (23 novembre au 3 décembre 2015)	Renonciation	
SDRCC DT 15-0239 Tribunal antidopage Arbitrage	Soccer	Athlète	Patrice M. Brunet	122 jours (18 décembre 2015 au 18 avril 2016)	Sanction : suspension de 18 mois	James Bunting & Carlos Sayao (Athlète); Annie Bourgeois & David Lech (CCES)
SDRCC DT 15-0240 Tribunal antidopage Arbitrage	Lutte	Athlète		18 jours (21 janvier au 8 février 2016)	Demande retirée	Layth Gafoor (Athlète) David Lech (CCES)

* lorsqu'un dossier est réglé en moins de 24 heures, la durée de la procédure indique 0 jour.



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET ÉTATS FINANCIERS

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant

États financiers

État de la situation financière

État de l'évolution de l'actif net

État des résultats

État des flux de trésorerie

Notes complémentaires aux états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joint du **Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2016, de même qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraude ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada** au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Collins Barrow Montréal s.e.n.c.l./LLP ¹

Montréal (Québec)
Le 18 juillet 2016

¹CPA auditor, CA, public accountancy permit No. A114616



**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2016

	2016	2015
ACTIF		
À court terme		
Encaisse (note 3)	56 276 \$	138 404 \$
Débiteurs (note 4)	182 299	56 410
Frais payés d'avance	2 918	10 476
	<u>241 493</u>	<u>205 290</u>
Immobilisations (note 5)	14 545	17 886
Dépôt de garantie	10 270	10 270
	<u><u>266 308</u></u> \$	<u><u>233 446</u></u> \$
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	133 017 \$	154 471 \$
Apport à payer, sans intérêt et remboursable sur demande (note 7)	46 128	6 760
	<u>179 145</u>	<u>161 231</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	14 544	17 885
Non affecté	72 619	54 330
	<u>87 163</u>	<u>72 215</u>
	<u><u>266 308</u></u> \$	<u><u>233 446</u></u> \$

AU NOM DU CONSEIL:

_____, *Administrateur*

_____, *Administrateur*

Voir les notes complémentaires

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	<u>Investi en immobilisations</u>		<u>Non affecté</u>		<u>2016</u>		<u>2015</u>	
Solde, début de l'exercice	17 885	\$	54 330	\$	72 215	\$	70 382	\$
Excédent des produits (insuffisance de l'actif) sur les charges	(4 819)		19 767		14 948		1 833	
Investissements en immobilisations	1 478		(1 478)		-		-	
Solde, fin de l'exercice	14 544	\$	72 619	\$	87 163	\$	72 215	\$

Voir les notes complémentaires

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016		2015	
Produits (note 7)				
Apport	1 140 000	\$	999 393	\$
Autres revenus (note 8)	31 371		6 517	
Remboursement de l'apport excédentaire (note 7)	<u>(46 128)</u>		<u>(6 760)</u>	
	<u>1 125 243</u>		<u>999 150</u>	
Charges				
Générales et administratives				
Honoraires professionnels	44 501		59 411	
Loyer	50 243		49 917	
Frais de déplacement	22 731		13 933	
Promotion et communications	3 905		10 228	
Frais de bureau	9 826		13 909	
Frais de réunion	9 068		16 463	
Assurances	9 487		9 392	
Frais de représentation	21 707		3 418	
Téléphone et télécommunications	4 112		6 193	
Amortissement	4 819		4 990	
Intérêts et frais bancaires	1 264		443	
Dons	<u>200</u>		<u>200</u>	
	<u>181 863</u>		<u>188 497</u>	
Ressources humaines				
Salaires et avantages sociaux	411 604		383 060	
Formation	16 946		17 957	
Honoraires professionnels	<u>-</u>		<u>10 641</u>	
	<u>428 550</u>		<u>411 658</u>	
Langues officielles				
Traduction des décisions	48 856		23 935	
Traduction des documents	<u>5 412</u>		<u>6 816</u>	
	<u>54 268</u>		<u>30 751</u>	
Exploitation				
Frais reliés aux différends	336 328		241 438	
Formation des arbitres et médiateurs	68 902		72 631	
Frais reliés à l'éducation	<u>40 384</u>		<u>52 342</u>	
	<u>445 614</u>		<u>366 411</u>	
	<u>1 110 295</u>		<u>997 317</u>	
Excédent des produits sur les charges de l'exercice (note 7)	<u>14 948</u>	\$	<u>1 833</u>	\$

Voir les notes complémentaires

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016		2015
Activités d'exploitation			
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	14 948	\$	1 833
Élément sans incidence sur la trésorerie			\$
Amortissement d'immobilisations	<u>4 819</u>		<u>4 990</u>
Total des rajustements	19 767		6 823
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement			
Augmentation des débiteurs	(125 889)		(32 400)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	7 558		(8 221)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(21 454)		32 065
Augmentation (diminution) des apports à payer	<u>39 368</u>		<u>(38 394)</u>
Encaisse affectées aux activités d'exploitation	<u>(80 650)</u>		<u>(40 127)</u>
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(1 478)</u>		<u>(6 080)</u>
Diminution de l'encaisse au cours de l'exercice	(82 128)		(46 207)
Encaisse, début de l'exercice	<u>138 404</u>		<u>184 611</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u><u>56 276</u></u>	\$	<u><u>138 404</u></u>

Voir les notes complémentaires

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2016

1. Nature des activités

Le 19 mars 2003, le Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada («CRDSC») a été incorporé selon la *Loi favorisant l'activité physique et le sport* (L.C. 2003, ch. 2). Il s'agit d'un organisme à but non lucratif, sans capital-actions et sans intention pécuniaire pour ses membres.

CRDSC est connu sous les noms suivants :

En français – Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada

En anglais – Sport Dispute Resolution Centre of Canada

Mission du CRDSC

La mission du CRDSC est de fournir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire de différends sportifs ainsi que l'expertise et l'assistance concernant la résolution de différends sportifs.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif présentés à la Partie III du Manuel de l'ICCA et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

(a) Incertitude d'évaluation

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés d'éléments d'actif et de passif, sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels aux dates des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours des périodes de déclaration. Ces estimations sont réexaminées périodiquement et lorsque des redressements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans les résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus. L'organisme se sert d'estimations lors de la comptabilisation de certains éléments comme les charges à payer, la provision pour créances irrécouvrables et la durée de vie utile du matériel.

b) Constatation des produits

L'organisme comptabilise les apports selon la méthode du report. Selon cette méthode, les apports affectés aux charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés à titre de produits durant la période où les charges connexes sont engagées. Un apport est dit affecté lorsqu'il fait l'objet d'une affectation stipulant l'utilisation des ressources à une fin déterminée. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou deviennent à recevoir s'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et si leur réception est raisonnablement assurée.

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'organisme calcule l'amortissement selon la méthode de l'amortissement dégressif à des taux conçus pour amortir le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile estimée. Les taux annuels d'amortissement sont les suivants :

Équipement de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %

(d) Instruments financiers

(i) Évaluation des instruments financiers

L'organisme comptabilise initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur.

L'organisme comptabilise ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement comprennent l'encaisse et les débiteurs.

Les passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement comprennent les créditeurs et charges à payer et l'apport à payer.

(ii) Perte de valeur

Les actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation en présence d'indicateurs d'une perte de valeur. Lorsque survient un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier ou du groupe d'actifs en question, une baisse de valeur est comptabilisée dans le bénéfice net.

3. Liquidités affectées

L'encaisse comprend des liquidités affectées totalisant 757 \$ (2015 – 96 297 \$) provenant du financement de Sport Canada qui doivent être utilisées pour acquitter des dépenses admissibles engagées au cours de l'exercice. Le solde représente des liquidités non affectées provenant de revenus gagnés de façon indépendante par l'organisme et pouvant être utilisées à son gré.

4. Débiteurs

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
Apport à recevoir de Sport Canada	140 000	\$	30 319	\$
Subvention à recevoir de la ville de Vancouver (note 8)	4 000		-	
Taxes de vente à recevoir	30 084		25 841	
Autres à débiteurs	8 215		250	
	<u>182 299</u>	\$	<u>56 410</u>	\$

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2016

5. Immobilisations corporelles

	2016			2015	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net	
Équipement de bureau	48 956 \$	42 805 \$	6 151 \$	7 689	\$
Équipement informatique	43 498	35 104	8 394	10 197	
	<u>92 454 \$</u>	<u>77 909 \$</u>	<u>14 545 \$</u>	<u>17 886</u>	<u>\$</u>

6. Crédoeurs et charges à payer

Des retenues salariales totalisant environ 16 914 \$ (2015 – 16 416 \$) sont comprises dans les crédoeurs et charges à payer.

7. Apports gouvernementaux

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu accorder 1 140 000 \$ (2015 – 999 393 \$) en assistance financière de Sport Canada. Le solde total a été inclus dans les produits. Au 31 mars 2016, il existe un solde net à payer à Sport Canada de 46 128 \$ (2015 – 6 760 \$) enregistré dans les états financiers.

L'excédent de contribution à rembourser est constitué des montants suivants :

	2016	2015
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	14 948 \$	1 833 \$
Remboursement de l'apport excédentaire	46 128	6 760
Produits avant ajustement des apports	61 076	8 593
Autre revenu (net des charges)	(18 289)	(743)
Amortissement	4 819	4 990
Acquisitions d'immobilisations	(1 478)	(6 080)
Remboursement de l'apport excédentaire et apport à payer	<u>46 128 \$</u>	<u>6 760 \$</u>

L'organisme est économiquement dépendant des apports gouvernementaux pour ses opérations financières.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2016

8. Assistance gouvernemental

Au cours de l'exercice, l'organisme a collaboré avec le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) dans la prestation d'un séminaire public en Colombie-Britannique. L'événement avait pour objectif d'offrir du perfectionnement professionnel aux étudiants, aux membres et aux décideurs de la communauté sportive et l'avancement du champ de la résolution de différends sportifs par l'échange de connaissances et d'expertise. À l'appui de cet événement, l'organisme a été accordé 4 000 \$ en assistance financière de la ville de Vancouver et a été inclus dans autres revenus. Au 31 mars 2016, le montant est inclus dans les débiteurs.

9. Engagements

L'organisme est engagé en vertu d'un contrat de location-exploitation venant à échéance le 30 novembre 2017.

Les paiements minimums futurs exigibles annuellement pour les deux prochains exercices sont les suivants :

2017	53 091	\$
2018	<u>35 394</u>	
	<u>88 485</u>	\$

10. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. L'organisme s'est doté d'un plan exhaustif afin de respecter ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles, principalement à l'aide des flux de trésorerie provenant du financement public.



Conseil d'administration

Le Conseil est nommé par la ministre des Sports et des Personnes handicapées. Il reflète la diversité régionale et culturelle du pays, et est représentatif du système sportif canadien. Le Conseil doit comprendre un minimum de trois athlètes, un entraîneur, un représentant d'une fédération nationale de sport et un représentant d'un organisme responsable de grands Jeux. Collectivement, ils démontrent une connaissance substantielle du système sportif canadien, de la nature des différends qui pourraient y survenir, et une expertise en règlement extrajudiciaire de différends et en gestion de systèmes de règlement extrajudiciaire de différends.

MEMBRES DU CONSEIL PENDANT LA PÉRIODE :

Administrateurs depuis le 13 juillet 2013

David de Vlieger (*Calgary, AB*) (président depuis le 6 mai 2015)
Jean R. Dupré (*Montréal, QC*)
Marg McGregor (*Ottawa, ON*)
Dasha Peregoudova (*Toronto, ON*)
Anthony Wright (*Vancouver, BC*)

Jusqu'en mai 2015 :

Allan J. Sattin (*Calgary, AB*)
Luc Arseneau (*Dieppe, NB*)
Miray Cheskes Granovsky (*Toronto, ON*)
Michael A. Smith (*Ottawa, ON*)

Jusqu'en novembre 2015 :

Frank Fowlie (*Genève, Suisse*)
John F. Reid (*Ottawa, ON*)
Judith A. Tutty (*Mississauga, ON*)

Depuis le 6 mai 2015 :

Michael J. Bruni (*Calgary, AB*)
Shu-Tai Cheng (*Ottawa, ON*)
Andréanne Morin (*Montréal, QC*)
William L. Ryan (*Halifax, NS*)

Depuis le 1^{er} décembre 2015 :

David J. Bilinsky (*Vancouver, BC*)
Susan Kitchen (*Toronto, ON*)
L'honorable Graeme Mew (*Kingston, ON*)

Marie-Claude Asselin, chef de la direction, est également administratrice d'office.

En plus du comité exécutif prévu aux règlements généraux, le Conseil a également établi les comités suivants :

Services de RED

Vérification et finance

Plaintes

Communication et technologie

Ressources humaines

International

Ad hoc – Programme ombuds

Les biographies des administrateurs peuvent être consultées sur le site Internet du Centre : www.crpsc-sdrcc.ca



Personnel

Le Centre a un effectif de cinq personnes employées à temps plein, dont la chef de la direction, Marie-Claude Asselin, et :

Liane Mendelsohn, Adjointe administrative
Tanya Gates, Chef des opérations
Cynthia Colas Livernois, Coordonnatrice d'éducation et de communication
Christina Beauchamp, Gestionnaire de dossiers

Le Centre souhaite également souligner le travail de **Catherine Lambert** et **Catherine Pitre**, qui ont exercé successivement la fonction de gestionnaire des dossiers durant la majeure partie de la période, dans le cadre d'un remplacement de congé de maternité et de congé parental.

Commis-comptable :

Danielle Comeau (consultante) a été engagée à contrat comme commis-comptable pour la période.

Vérificateur :

Le cabinet Collins Barrow, comptables agréés, a été nommé par le Conseil d'administration comme vérificateur indépendant pour la période 2015–2016.

Arbitres et médiateurs au 31 mars 2016

Arbitres et médiateurs nommés jusqu'au 31 décembre 2017 :

Arbitres

L'honorable Robert P. Armstrong (*Ontario*)
Larry Banack (*Ontario*)
David Bennett (*Ontario*)
Patrice M. Brunet (*Québec*)
Robert Décary (*Québec*)
Jane H. Devlin (*Ontario*)
Stephen L. Drymer (*Québec*)
Ross C. Dumoulin (*Ontario*)
L'honorable Hugh L. Fraser (*Ontario*) (depuis février 2016)
L. Yves Fortier (*Québec*)
L'honorable Paule Gauthier (*Québec*)
Roger Gunn (*Alberta*)
James W. Hedley (*Manitoba*)
Janice Johnston (*Ontario*)
Andrew D. McDougall (*Ontario*)
Richard H. McLaren (*Ontario*)
James Oakley (*Terre-Neuve*)
Jeffrey Palamar (*Manitoba*)
Gordon E. Peterson (*Ontario*)
Michel G. Picher (*Ontario*)
Richard W. Pound (*Québec*)
Carol L. Roberts (*Colombie-Britannique*)
Tricia C.M. Smith (*Colombie-Britannique*)
Janie Soublière (*Québec*)
Allan Stitt (*Ontario*)
John Harrison Welbourn (*Alberta*)

Médiateurs

Greg Ambrozic (*Ontario*)
Roger Beaudry (*Ontario*)
David Bennett (*Ontario*)
Thierry Bériault (*Québec*)
Dominique F. Bourcheix (*Québec*)
Rick Brooks (*Ontario*)
John Curtis (*Ontario*)
Jane H. Devlin (*Ontario*)
Stephen L. Drymer (*Québec*)
Julie Duranceau (*Québec*)
Steven C. Gaon (*Ontario*)
L'honorable Paule Gauthier (*Québec*)
Paul Denis Godin (*Ontario*)
Roger Gunn (*Alberta*)
Ian Johnson (*Ontario*)
Janice Johnston (*Ontario*)
Kathleen J. Kelly (*Ontario*)
Ian R. MacDonald (*Alberta*)
Peter J. Mackeigan (*Nouvelle-Écosse*)
James Oakley (*Terre-Neuve*)
Louise Pelletier (*Manitoba*) (depuis février 2016)
Gordon E. Peterson (*Ontario*)
Michel G. Picher (*Ontario*)
Carol L. Roberts (*Colombie-Britannique*)
John P. Sanderson (*Colombie-Britannique*)
Anne Sone (*Ontario*)
Allan Stitt (*Ontario*)
George W. Taylor (*Ontario*)
Cayley Jane Thomas (*Territoires du Nord-Ouest*)

PLAN STRATÉGIQUE

2016-2020

Adopté par le Conseil d'administration
le 31 mars 2016

Énoncé de vision

Une culture d'équité, d'intégrité et de respect est prônée dans le sport canadien et au-delà.

Énoncé de mission

Le Centre vise à exercer son leadership mondial dans la prévention et le règlement des différends tout en favorisant une culture d'intégrité, d'équité et de respect au Canada.



PILIER

1

Fournir des services de règlement des différends sportifs à la communauté sportive canadienne

2

Renforcer la capacité de la communauté sportive canadienne à prévenir et régler les différends sportifs

3

Mettre sur pied un service d'ombudsman pour la communauté sportive canadienne

4

Viser l'excellence organisationnelle

OBJECTIF

Tous les différends soumis au Centre sont traités de manière juste, transparente, rapide et économique.

Les parties prenantes ont les ressources et outils nécessaires pour prévenir et régler efficacement les différends sportifs.

Il existe un service d'ombudsman impartial et indépendant dans la communauté sportive canadienne.

Le Centre est un modèle de bonnes pratiques durable, imputable et responsable.

STRATÉGIES

- A. S'assurer que les arbitres et médiateurs du Centre sont en mesure de fournir des services professionnels en conformité avec la mission du Centre;
- B. Optimiser les services de gestion des dossiers;
- C. S'assurer que les règles procédurales sont à jour et conformes; et
- D. Accroître les activités des services payants du Centre afin de permettre un accès à une clientèle élargie.

- A. Améliorer l'accès de la communauté sportive canadienne aux ressources de prévention et de règlement des différends sportifs; et
- B. Accroître l'engagement et l'interaction des parties prenantes.

- A. Lancer un processus de consultation pour clarifier les besoins et attentes de la communauté sportive; et
- B. Évaluer la capacité, le rôle potentiel et l'étendue des services du Centre.

- A. Optimiser les systèmes, les processus et le capital humain du Centre;
- B. Maintenir et diversifier les sources de revenus; et
- C. Explorer les possibilités de collaboration internationale.



www.crdsc-sdrcc.ca

Centre de règlement des différends sportifs du Canada

1080, côte du Beaver Hall, Bureau 950
Montréal (Québec) H2Z 1S8

Numéros locaux

T : 514-866-1245

F : 514-866-1246

Numéros sans frais

T : 1-866-733-7767

F : 1-877-733-1246

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

Canada 